

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté !

ABONNEMENTS

	UN AN	6 MOIS	3 MOIS
LYON et Départements limitrophes...	20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements...	24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, à l'Agence J. FOURNIER, 14, rue Condé, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Mâcon, Bourg, Chalon-sur-Saône, Dijon et Clermont-Ferrand, et aux BUREAUX DU JOURNAL. A PARIS : A l'Agence HAVAS, 8, place de la Bourse.

LA JOURNÉE

Les amis de M. Picquart, défenseurs de l'innocence avec Sébastien Faure, avaient projeté de lancer des bombes explosives à l'inauguration de l'Opéra-Comique et à faire une hécatombe de victimes, y compris Félix Faure, lorsque leur complot a été éventé par la police de sûreté.

MM. Viger et Guillaïn, ministres du commerce et des colonies, sont allés présider les fêtes des agriculteurs du Nord, banqueter et discourir à Lille.

Tout va mal en Chine sous le gouvernement de l'impératrice douairière. Plusieurs provinces sont en révolte, et une révolution générale pourrait bientôt s'ouvrir aux convoitises des puissances un prétexte à démembrement.

L'armée de Ménélik est à 5 ou 6 jours de marche de celle du ras rebelle Mangascia dont le Négus va en personne réprimer la révolte.

NOTES POLITIQUES

Le Complot

Cette accusation de « complot » est à la mode : on a beaucoup parlé, ces temps derniers, de « complot militaire », et de « complot clérical ». C'étaient d'enfantines insinuations dreyfusardes, destinées à masquer, aux yeux du public, le vrai complot, celui dont je veux parler.

Oh ! qu'on n'aille pas croire à une véritable conspiration, à une trame compliquée, à des comités machiavéliques. C'est, tout simplement, une manœuvre de politiciens dont l'affaire Dreyfus est la pivot.

Nous l'avons déjà dit, ici, bien souvent, mais il est utile de le répéter sur tous les tons : l'affaire Dreyfus n'est qu'un moyen, la réhabilitation du colon de l'île du Diablot, il y a peut-être une centaine de fois et quelques douzaines d'âmes sensibles qui s'y intéressent véritablement. Pour les autres, pour l'immense majorité des dreyfusistes, Dreyfus n'est pas intéressant, et défendre sa cause n'est qu'un prétexte pour attaquer une politique, et lui en substituer une autre.

La politique qu'on attaque, c'est celle qu'on appelle « la politique Ménélik ».

C'est-à-dire que l'on s'oppose le plus vivement qu'on peut à l'apaisement de nos querelles, à la fin de nos divisions. M. Méline a eu le tort de déclarer — et encore le fit-il bien — qu'on n'était pas un Français par son nom, mais par son acte. Or, qu'on n'était pas un Français par son nom, mais par son acte, c'est une phrase, signifiant avant tout, bien que très lointainement, d'une nouvelle politique : « Je ne veux pas faire la guerre à l'idée religieuse. »

Qu'il n'était pas beaucoup, convenons-en ; cela a suffi pour effrayer les tenants de l'ancienne politique. La République, qui doit être le gouvernement de tous, était le gouvernement d'un parti, et d'un parti de combat. Et ce parti ne pouvait vivre que s'il avait des ennemis, de la République à combattre. La République, de ce combat perpétuel, risquant de mourir, c'est ce que vit M. Méline, et c'est ce qu'il s'efforçait d'empêcher ; trop mollement, mais s'efforçant à faire état si ce n'est d'un parti, dans ses diverses manœuvres, que la République continuât à vivre ? Et l'on revint à l'ancienne politique — grâce à l'affaire Dreyfus.

C'était un merveilleux terrain. On retrouvait, grâce à cette affaire, tous les vieux et traditionnels « bateaux » que l'on monte aux élections, le péril clérical, l'inquisition, les jésuites, le sabre et le goupillon ; — et sous la protection desquels on peut continuer en paix l'exploitation du gouvernement et la curée des places.

On était revenu aux plus beaux jours de la fameuse « concentration », — mais d'une concentration beaucoup plus large, où tout le monde entra, depuis les panamistes du centre droit jusqu'aux pires anarchistes.

Et le jui Joseph Reinach, terreur des chéquards, et providence des anarchistes, mène le bal.

Et la Franc-Maçonnerie s'apprête à recueillir le fruit de la victoire.

Ce fut merveilleux, comme la coalition se fit :

Aux juifs on dit : Vous êtes menacés dans vos personnes et dans vos frères ; voyez l'Algérie. Criez donc : Vive Dreyfus !

Aux protestants : Depuis plus de vingt ans c'est votre esprit qui domine vos institutions, votre influence qui s'exerce dans nos grandes écoles, et vos adeptes qui tiennent les administrations. Si les catholiques entrent dans la République, adieu tout cela ! — Et aussitôt les protestants se sont sentis persécutés, et ils ont demandé la revanche de la Révocation de l'édit de Nantes.

Aux socialistes et aux révolutionnaires : Voici une excellente occasion de ruiner ces institutions que vous attaquez tous les jours, aidez-nous.

Et aux divers partis politiques : C'est le seul moyen de satisfaire vos ambitions politiques. Vous, Waldeck-Rousseau, si la présidence de la République vous est due, c'est par nous seuls que vous l'obtiendrez ; concentrez vous dans « la vérité et la justice ».

Et vous, Poincaré, qui avez si bien manœuvré pour jeter par terre le cabinet Méline, de concert avec votre ami Barthou, on connaît votre jeu, on voit où vous tendez. Eh ! qu'oi, si jeune, la première magistrature du pays vous tente ! Eh bien, vous ne serez à l'Élysée, avec Barthou comme premier ministre, qu'avec l'appui de la coalition « révisionniste » : marchez donc, ou nous passons à gauche, et nous soutenons Brisson.

Waldeck-Rousseau, Poincaré, Barthou ont marché, les panamistes, terrorisés par Reinach, comme Rouvier, les protestants menés par Ribot les y poussaient ; ils se sont compromis comme vous avez vu.

Or, ils ont travaillé pour Brisson, c'est-à-dire, pour la Franc-Maçonnerie.

C'est elle qui triomphera, si nous n'y mettons pas ordre, et avec elle un certain socialisme, car elle s'est carrément tournée de ce côté. Déjà elle tient les grands « intellectuels », qu'elle a compromis dans des réunions d'anarchistes. Duclaux, Grimaud, Pressensé, beaucoup d'universitaires jeunes et de précieux esthètes, ayant, dans ces réunions, « communiqué avec le peuple » et serré des mains de souteneurs, se découvrent un état d'âme socialiste.

Ils sont mûrs, eux qui sont, par profession, des modérés, à crier partout : « Vive Brisson ! »

Et voici le complot : Brisson sera, au mois de janvier, président de la Chambre, élu par l'unanimité des républicains. La campagne contre Félix Faure, coupable — non pas d'avoir pour beau-père Belluot ou d'avoir mal organisé l'expédition de Madagascar — mais d'avoir été jadis vice-président de la Ligue des Patriotes et de recevoir à sa table Mme de Martel, c'est-à-dire Gyp, reprend avec violence. Il démissionne. Brisson le remplace, Dreyfus est innocent ; et Bourgeois, franc-maçon émérite comme Brisson et comme Dreyfus, vient tout exprès de Constantinople pour être chef de ministère.

Et voilà ! On ne dit pas qu'il offrira le portefeuille de la guerre à Dreyfus ; mais cela nous semble tellement indiqué !

bre, se fassent presque publiquement, avec cynisme ; — et que le peuple de France, dont on se moque ainsi, ne sache pas voir que, pour la satisfaction de leurs ambitions particulières, ces politiciens mettent la République en danger....

PHILÉAS.

Echos & Nouvelles

CALENDRIER

Lundi 12 décembre. — 346 jour.
Lever du soleil, 7 h. 46 ; coucher 4 h. 01.
Lune, D. Q.
Saint Valéry.
Sainte Roseline.
1896. Mort du peintre lyonnais Louis Appiant fils du célèbre paysagiste.

COMMENT ON SALUT LES PRÊTRES

La nuit dernière, la grande salle d'un restaurant des Halles, que fréquente généralement de une heure à cinq heures du matin le monde qui fait la fête, avait, parmi sa clientèle, un abbé fort réjoui et très folichon.

Bien vêtu, rose et propre, il fut jusqu'à l'aube la coqueluche des soupapes. Si, entre deux carresses et une bénédiction quelconque, il lui demandait qui il était et d'où il venait, lui, très plaisamment, répondait :

« Je suis venu ici avec mon cousin pour évangéliser les belles pécheresses qui se voutent à l'enfer. »

Ces déclarations, accueillies par des éclats de rire soulignés par des chants liturgiques, furent subitement arrêtées par l'intervention d'un des consommateurs qui se fit fort d'aller chercher des agents pour ramener à l'obéissance de sa règle cet indigne vicieux de Jésus.

La mauvaise humeur de l'inconnu eut pour résultat de mettre en cause l'idéalité de l'ecclésiastique. Deux camps se formèrent et après une longue et chaude discussion, qui mit en action quelques carnes, l'assistance eut bientôt la conviction qu'elle avait affaire à un comique grime d'un musichall très boulevardier.

Cet acteur, accompagné de quelques amis au menton glabre, tenait un parti stupide engagé la veille.

Nous ne nommerons pas le héros de cette vilaine aventure. Il faillit coucher au poste, car les agents prévenus, l'obligèrent pour se débarrasser des sifflets des maraudeurs, à choquer entre la porte ouverte du violon et un sacre fermé.

Le pseudo-ecclésiastique, pour échapper à la voiture cellulaire, ne se fit pas prier pour monter en « sopin », poursuivi des huées de quelques repentins indignés de l'insulte faite à la religion de leur enfance.

SMART !

Suivre son chemin dans ce monde
Avec un peu de sens moral ;
Ne pas proclamer à la ronde
Qu'on est un aigle éblouissant.
Tombé sur un globe en retard...
C'est pas smart !

Mais contempler devant sa glace
Son nombril d'intellectuel ;
Respirer l'encens qu'on casse
Dans tout élan solennel
Oh ! l'on connaît le grand art...
Ça, c'est smart !

Et croire encore à quelque chose,
A la patrie, aux vieux drapeaux,
Essayer de plaider la cause
De ces soubres sauteurs
Dont rit l'étranger goujard...
C'est pas smart !

Mais fournir, sanglantes, par tonnes,
De ces légendes à succès
Aux caricatures toulousaines
Sur ces décadents de Français.
Mûrs pour l'ultime corbillard...
Ça, c'est smart !

COMMENT PROCÉDENT LES ANGLAIS (SUITE)

De 1741 à 1744, la France supporta ainsi — avec résignation — une foule d'attentats de ce genre. Non seulement nos navires de guerre sont attaqués, mais encore notre commerce maritime est l'objet de continuelles exactions. C'est seulement le 12 mars 1744 que Louis XV se décide à déclarer une guerre que l'Angleterre provoquait depuis trois ans.

En 1755, la paix à peine rétablie, le gouvernement anglais, sans aucune provocation, donne l'ordre à ses navires de courir aux ours du Nord. En quelques jours, 300 bâtiments de commerce, qui paraissent se trouver en complète sécurité, sont capturés. Cette fois, la Chambre des communes trouve le procédé digne de pirates et refuse de considérer les prises comme régulières, mais le gouvernement britannique persiste à les conserver.

Le 22 juin de la même année, les vaisseaux « Actée » de 61 canons et « Lys » armé avec 22 pièces seulement sont pris par les vaisseaux anglais « Dunkirk », « Défiance » et « Piqueux », tous de 64 canons, et « Torbay » de 74.

Presque le même temps, trois vaisseaux de 74 le « Revenge », le « Oxford » et le « Bachingham », s'emparèrent de la frégate l'« Espérance » de 24 canons qui, contre des forces décuplées, fait une résistance sous les ordres du chevalier de Bouville.

Cette fois, la mesure paraît enfin comble et l'ambassadeur de France reçoit l'ordre de quitter Londres. Immédiatement tous les navires de commerce français présents en Angleterre, sont saisis, bien que la guerre ne fut déclarée que plus tard, le 17 mai 1756.

En 1791, même manière d'agir. Sans que rien pût faire prévoir une collision, les frégates anglaises de quarante canons « Persévérance » et « Phénix » attaquent, près de Tethlycty, la frégate de trente deux canons « Résolue » lui tuant ou blessant soixante-huit hommes.

Enfin, lors de la rupture du traité d'Amiens, en 1803, les Anglais commencent encore les hostilités avant toute déclaration de guerre. L'ambassadeur, lord Withworth, n'avait pas encore quitté Paris que les ordres d'attaque étaient partis. La déclaration de guerre est du 18 mai 1803, et, ce même jour, en vertu de ces ordres envoyés d'avance, la frégate « Davis » de 14 canons, disparaît, devant Brest, du long de quatre canons « Affronteur », qui se croyait en pleine paix.

Lorsque Pitt condamnait la paix de 1763, il disait : Ce que nous gagnons en puissance maritime doit tirer sa plus grande valeur du dommage qui en résulte pour la France.

Puisque M. Chamberlain semble avoir repris pour son compte cet axiome plein de cordialité, le moins que nous puissions faire est d'avoir nos navires prêts, nos arsenaux en bon ordre, nos colonies bien défendues et nos alliances assurées.

UN JOURNAL EN LATIN

Nous avons eu le journal rédigé en polonais, maintenant on nous annonce l'apparition à Rome, d'une feuille quotidienne entièrement rédigée dans la langue de Cicéron.

Ce journal, qui se publie depuis quinze jours dans la « Ville Eternelle », a pour titre : « Vox Urbis », la Voix de la Ville. Toutes les rubriques y sont rédigées en latin, depuis l'article de tête jusqu'aux faits divers. Il n'y a pas de « courriers des spectacles ». Seules, les annonces et les réclames sont en italien.

La « Vox Urbis » s'occupe longuement de « l'affaire » et des questions de politique étrangère. M. Clémenceau y est traité de : « Feroc vehemens homo ! »

Le succès de ce journal a été très grand à Rome.

MES CISEAUX

On parle d'un riche Américain qui vient de mourir.

Il faisait des affaires colossales, raconte quelqu'un. Songez donc, il fumait jusqu'à deux mille jambons par jour...

Rien d'étonnant s'il est mort, s'écria un membre de la Société contre l'abus du tabac, qui se trouvait là.

LETTRE DE SUISSE

EDOUARD DUFRESNE

Il n'est jamais trop tard pour louer les hommes de bien et de caractère. Aussi croyons-nous devoir présenter aux lecteurs de la France Libre une figure qui vient de disparaître et qui laissera un vide dans le canton de Genève.

Intentionnellement, au reste, nous avons attendu l'appréciation de nos confrères protestants de la capitale du canton pour juger nous-mêmes toute la grandeur de la vie que Dieu vient de rappeler à lui.

Le docteur Edouard Dufresne, d'une famille d'origine savoyarde devenue suisse par le traité de 1815, était, dans le canton de Genève, le chef, sinon officiel du moins effectif, du parti catholique.

Il a traversé les vicissitudes politiques de Genève fidèle à la ligne qu'il s'était tracée de faire donner droit de cité au parti catholique en en grossissant les rangs avec les années.

L'arrivée de James Fazy au pouvoir, sa succession prise par Carteret, l'aventure des vieux catholiques, le retour du parti conservateur à la direction des affaires et sa défaite d'il y a deux mois, virent M. Dufresne, à l'exemple de Windthorst, l'œil fixé sur le but à atteindre et la vie occupée dans tous ses instants à conquérir aux catholiques une part plus grande dans le canton et la capitale du protestantisme.

Avec James Fazy occupé à abaisser les monopoles des conservateurs protestants de Genève, il fait une alliance — sans compromission cependant — car au moment de l'exil de Mgr Marilley, il se sépare momentanément de lui. Carteret, successeur de Fazy, persécute violemment les catholiques avec la politique nouvelle du parti radical en 1871 ; ceux-ci rompent toute alliance avec ce parti.

L'apostasie des vieux catholiques, volant les églises et détruisant une partie des conquêtes du catholicisme en scindant ses fidèles à Genève, et l'exil de Mgr Mermet, ont été autant de causes d'émertement pour l'âme de M. Dufresne. Mais sans arrêt et sans défaillance, pied à pied, le parti catholique remonte la pente qu'on lui a fait descendre, et rentre dans ses églises d'où les apostats sortent faute de malheures ouailles et conscients de la réprobation presque générale dont ils sont l'objet.

Il a été, depuis la persécution, secondé par son fils, M. l'avocat Dufresne, auquel il a laissé sa succession qui tombe en bonnes mains.

Obligé de lutter non seulement pour un parti, mais pour une religion, dans un pays particulièrement intolérant par sectarisme, il a su pourtant, dans sa très longue carrière, ne se faire que des amis, et ne s'attirer, avec l'amitié, que de l'estime de la part de ceux dont il s'était constitué l'adversaire irréductible.

Son influence personnelle était aussi considérable que sa valeur politique. Il était conseiller de tous les malheureux, et tous venaient s'éclairer à ses lumières.

En lui, nous avons un modèle remarquable de constance et de fermeté dans une lutte, pourtant particulièrement difficile, avec des ennemis intolérants et tenaces. Il est vraiment le contre-pied de vos dirigeants français, qui, possédant le pouvoir, se sont immédiatement découragés, quand ils ont été dépouillés, et finalement sans morts, laissant la place au cosmopolitisme qui va démembrer la France.

Nous ne dirons rien de la carrière médicale de M. Dufresne, sinon qu'elle a été dans sa spécialité la corrélatrice de sa carrière politique. Il ajoutait à tous ses travaux, un intérêt et un travail très vifs pour les études géographiques de la Société de géographie genevoise dont il a été à plusieurs reprises le président.

Il laisse deux fils, dont l'un est le collaborateur et le continuateur de son œuvre, et dont l'autre, prêtre éminent honore du double doctorat en théologie et en droit canon, a été jugé digne, comme Mgr Segur, de la douloureuse épreuve de la cécité.

Nos Dépêches

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUE & TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL

Le Budget

Paris. — M. Peytral, ministre des finances, a été entendu cet après-midi par la commission du budget.

M. Peytral a fait connaître les modifications apportées par le gouvernement à ses propositions primitives. Il a ajouté qu'en prenant comme point de départ l'équilibre tel qu'il ressortait du projet de budget, les changements introduits depuis le dépôt de ce projet font actuellement ressortir un excédent de recettes de 4.958.000 francs.

La commission ayant décidé qu'elle n'accepterait ni les recettes de 14 millions provenant des mandats-poste non réclamés, ni celle de 6.400.000 francs provenant de l'augmentation des cigarettes de luxe, le ministre a été invité à étudier la situation nouvelle créée par cette décision afin de rétablir l'équilibre.

M. Peytral a proposé de revenir à l'application stricte de la règle budgétaire en vertu de laquelle les recettes sont calculées d'après le recouvrement de la pénultième année ; il a en conséquence demandé à la commission d'inscrire au chiffre des crédits des douanes le montant des recouvrements de l'exercice 1897, soit une majoration de 18 millions sur le chiffre porté par mesure d'extrême prudence dans les prévisions des recettes du budget de 1899 ; en faisant état de cette ressource l'équilibre se trouve maintenu.

La commission a en outre fait remarquer que les dépenses de Madagascar ont monté pour 1898 des crédits supplémentaires s'élevant à 7 millions environ. Or le crédit inscrit au budget de 1899 étant égal à celui qui figurait au budget de 1898, il semble qu'il y aurait lieu de lui faire subir une augmentation.

M. Peytral, tout en reconnaissant le bien-fondé de cette observation fait remarquer que les disponibilités de 20 millions environ qui résulteraient de l'équilibre du budget tel qu'on l'a établi devaient servir à augmenter d'autant les crédits pour Madagascar.

En présence des résolutions de la commission, c'est sur les économies qu'elle a réalisées que pourra être prélevé le supplément de crédits à affecter aux dépenses de Madagascar.

Le ministre des finances a demandé enfin à la commission de faire état d'une somme de 10 millions sur celle de 14 millions provenant des mandats-poste non réclamés, non pas pour gager les dépenses ordinaires du budget de 1899, mais pour permettre d'augmenter d'une somme égale le crédit de l'amortissement des obligations sexennaires et de le porter ainsi de 30 à 40 millions, ce qui constituerait en faveur du budget un amortissement supérieur de 10 millions à celui de 1899.

Après le départ du ministre, la commission s'est ajournée à demain lundi pour discuter les nouvelles propositions de M. Peytral.

MM. Viger & Guillaïn à Lille

Lille. — M. Viger, ministre du commerce, et M. Guillaïn, ministre des colonies, accompagnés de MM. Rabus, chef de cabinet de M. Viger, Girard, sénateur ; Lepex, Barrois, Mercurio Ledieu, Vell-Meier, Debève, Guillaïn, députés, sont arrivés à midi à Lille pour assister à la solennité de la distribution des récompenses de la Société des Agriculteurs du Nord.

Ils ont été reçus sur le quai de la gare par MM. Vatin, préfet du Nord, les généraux Jeannerod et de Malnevire, Maxime Lecomte, Déprés, sénateurs, Delaune, Desretours, Motte, l'abbé Lemire,

députés, le bureau de la Société des Agriculteurs du Nord, et plusieurs conseillers généraux ou anciens députés.

Dans la salle des pas-perdus, la foule a poussé les cris de : « Vive la République ! »

Le passage des généraux et des ministres a été l'objet d'une manifestation ; ils ont été acclamés.

Les ministres ont procédé ensuite après-midi à la distribution des récompenses à la Société Industrielle.

Lille. — Les ministres montent en voiture vers le collège se dirigeant vers le grand hôtel, où une collation leur est offerte.

A 1 heure le cortège se rend à l'hôtel des sociétés industrielles du Nord où a lieu la distribution des récompenses de la Société des agriculteurs du Nord.

A l'arrivée des ministres, la musique joue la Marseillaise. M. Coquelle, président de la société, remercie le ministre d'avoir bien voulu accepter la présidence de cette solennité, et il se félicite de voir en lui un ami dévoué de l'agriculture française.

Puis il présente plusieurs desiderata relatifs aux difficultés administratives apportées dans l'application des lois agricoles et d'assistance. Il signale les nouvelles lois nécessaires notamment sur l'ajutage des blés et des farines, la dénaturation de l'alcool et la dépopulation des campagnes par suite de la triste situation des ouvriers agricoles.

M. Viger prononce ensuite un long et très intéressant discours fréquemment applaudi.

Discours de M. Viger

« Je m'honore, dit-il, d'avoir collaboré à l'œuvre agricole commune qui a été accomplie et qui a contribué au succès de notre agriculture nationale. »

« En fait de théorie économique, je suis d'avis qu'il ne faut pas avoir de doctrine. La doctrine existe d'elle-même suivant les faits, je suis de ceux qui pensent que ce sont les faits qui doivent indiquer quelle est la meilleure politique économique à suivre dans ces pays. »

« Quant à la question des sucres, de l'alcool et de l'industrie lainière, le gouvernement de la République fait les plus meilleures pour la protection de ces grandes industries. »

M. Viger rappelle que c'est à MM. Ribot et Méline et autres collaborateurs qu'est due la loi du 29 juillet 1884 sur les sucres, loi de salut et de progrès.

« Les récoltes successives du blé nous prouvent que la France peut s'alimenter complètement elle-même avec les blés français, sans recourir aux blés de l'étranger. »

« Si nous pouvions consister pour la défense nationale des grands approvisionnements que nous pourrions vendre au pays dans des années de disette, nous n'aurions plus besoin de nous adresser à l'étranger. »

« Grâce à la dénaturation des alcools, vous désirez pouvoir trouver un moyen moins coûteux de dénaturation, diminuant dans une proportion plus faible le pouvoir calorifique et le pouvoir éclairant de l'alcool que celui employé jusqu'ici. »

« Je suis heureux de vous annoncer qu'une commission qui s'est réunie au ministère de l'Agriculture vient d'émettre un projet dans ce sens et j'ai bon espoir que le ministre des finances décidera sous peu l'emploi des dénaturation souhaitées par vous, d'autre part, je crois pouvoir aujourd'hui faire admettre l'emploi de l'alcool pur comme dissolvant dans certaines industries spéciales. »

M. Viger, aborde ensuite la question des graisses alimentaires et annonce que les fraudes seraient vigoureusement poursuivies.

Puis, M. Viger prononce la création de chambres d'agriculture, qui auront les mêmes attributions que les chambres de commerce.

« Nous désirons vivement, dit en terminant M. Viger, voir disparaître le plus tôt possible, la spéculation. »

C'est à dire les marchés à terme sur les marchandises futures, ce baccarat sur les substances alimentaires qui fausse les cours et nuit à l'alimentation nationale comme au travail des producteurs. »

Après ce discours interrompu par les applaudissements, M. Viger remet la croix de la Légion d'honneur à M. Coquelle, président de l'Association des agriculteurs du Nord.

Plusieurs croix du Mérite agricole et médailles d'honneur sont également distribuées.

Les ministres et les invités de la société se rendent ensuite dans la salle du banquet.

L'AFFAIRE DREYFUS

LE CAS DE M. PIQUART

Paris. — On lit dans les Débats :

Plusieurs journaux publient des informations ou des appréciations fort diverses sur la question de savoir à quelle juridiction il appartient de se prononcer sur la mise en liberté provisoire du lieutenant colonel Picquart. Voici, d'après un jurisconsulte ami de M. Picquart, lequel désire n'être pas nommé, l'état de la question. Bien que mis en réforme, le lieutenant-colonel Picquart étant poursuivi pour faits commis en activité appartient à la justice militaire aux termes de l'article 88 du code militaire, seule juge de l'arrestation, l'autorité militaire est seule juge de l'élargissement provisoire ou définitif.

La décision à intervenir sera prise par le gouverneur militaire de Paris ou par le ministre de la guerre. Le capitaine Tavernier, rapporteur du conseil de guerre ne saurait donner un ordre à cet égard.

LIRE TOUS LES DIMANCHES : LA FRANCE LIBRE ILLUSTRÉE : 10 CENTIMES LE NUMÉRO

HOSPICES CIVILS DE LYON. — **Faillite de biens.** — Adjudication le mercredi 21 décembre 1898, à trois heures et demie. Renseignements à l'administration centrale des hospices, passage de l'Hôtel-Dieu, 56.

PIANOS, ORGUES ET LUTHERIE
Instruments neufs et d'occasion

MON LEJEUNE

LYON — 50, rue de la Charité, 50 — LYON

Violons, Violoncelles, Mandolines, Instr^{ts} de Cuivre
CORDES ET ACCESSOIRES

VENTE, LOCATION, ACCORDS, RÉPARATIONS. ECHANGE
Grande Facilité de Paiement

Vente à 50 mois de crédit avec faculté de remboursement
Article Mandoline Napoléon à mécanique 12 fr.
réclame très bon instrument

LA MAISON ENTRETIENT GRATUITEMENT SES PIANOS EN LOCATION

LYON, 6, rue St-Côme, 6, LYON

GRANDE PHARMACIE

L'ÉLÉPHANT

Maison de Confiance et de Bon Marché

NOUVELLE GRANDE BAISSÉ DE PRIX

DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Médecaments toujours frais. — Détail au prix du gros. — Prix fixe

Consultations gratuites par le Dr BARRIER, docteur à la Faculté de Paris

TERRAIN A VENDRE
sit. r. Masséna, 21, p. la c. V.
on. S'adr. r. Louis Blanc, 5, aut.

NOUVEAU PROCÉDÉ POUR LA DORURE
de toutes nuances

employée au pinceau, séchant instantanément sur tous les métaux.

Cette dorure est supérieure à toutes celles connues à ce jour : elle peut être appliquée par qui que ce soit, sans danger et sans apprentissage. Elle est à la portée de toutes les bourses.

Pour la modeste somme de 1 fr. 95 par mandat-poste ou en timbres français, adressée à

M. V. BRADA
peintre-plâtrier à Chazoua, par Dorian (Ain).

on recevra, par retour du courrier, 2 Boîtes de Dorure, deux tons, avec un pinceau et la manière de s'en servir. — Franco de port et d'emballage.

JEUNE HOMME instruit, 30 ans, marié, père de famille, demande emploi régulier ou garde chasse, bonnes références. S'adresser au bureau du journal sous le n° 637 B P.

UN HERBORISTE
exerçant depuis 30 ans a acquis l'expérience de guérir au moyen de simples les maladies réputées incurables de l'estomac, du foie, des reins, de la vessie, ainsi que les écoulements du sang. M. SIMON, herboriste à Chauxmont (H.-M.), envoie sa méthode de guérison contre 25 c. en timbres-poste.

PIANOS Occasions Exceptionnelles

TOUS GARANTIS

1 Pleyel à queue	2 Pleyel grands obliques	1 Erard à cordes obliques
1 Elké. — 1 Caveau	1 Focké. — 1 Rinaldi	4 Aurand-Wirth
1 Orgue américain	1 Pianista	1 Violon ancien

GRANDS CHOIX DE PIANOS NEUFS DIVERS AU PRIX DE FABRIQUE

MANUFACTURE AURAND-WIRTH & Co
(Estrées), 48, Rue de la République, LYON

EN VENTE PARTOUT

LE CHRISTIANISME SOCIAL

PROPRIÉTÉ CAPITAL & TRAVAIL

par **L'ABBÉ NAUDET**
Directeur de la Justice Sociale
Professeur au Collège Libre des Sciences Sociales

Un beau volume de 422 pages ; prix : 3 fr. 50, franco, 4 francs

En vente aux bureaux de la « Justice Sociale », 12, rue Littré, Paris

A VENDRE
très pressé
FONDS DE
SELLERIE & BOURRELLERIE
de premier ordre
dans ville industrielle de la Loire. A enlever avec peu, comptant et facilités de paiement.
S'adresser bureau du journal, n° 2480.

On Offre 10 %
avec garanties, à personne qui prêtait 2.000 fr. pour l'exploitation d'un Brevet. Eor. M. J. M. p. r. Lyon-Bellecour.

Toile Souveraine
JULIE GIRARDOT
J. DAMON, Pharmacien
50 ans de succès
contre Douleurs
Plaies & Blessures

TOILE SOVERAINE
JULIE GIRARDOT
MARQUE DÉPOSÉE
en France et à l'étranger
la seule et véritable
portant le nom de
Julie Girardot.

Fabrique : Avenue de Doyard, 5, à LYON

GROS ET DÉTAIL
Dépôts à Lyon : Pharmacie du Rempart, 33, rue Lanterne, et à la Pharm. cours Morand, 40.

Prix : 6 fr. le mètre

Envoi contre mandat-poste au nom de Julie Girardot.

SI VOS CHEVEUX TOMBENT
Faites usage du **Pétrole HAÏN**
Flacon : 4 fr. 95 franco contre mandat.
Pharmacies, Parf., Coiffeurs. Éviter la Fraude et les Substitutions.
LYON, S. VIELLEUX, Concessionnaire général.

Nous recommandons spécialement
Le Magasin de Chaussures

A L'ESPÉRANCE
La mieux assorti et vendant le meilleur marché
ARTICLES DE LUXE & FANTAISIE
Dépositaire des premières Manufactures de France
24, Rue Victor-Hugo, 24

STATUES DE S^T AN^T DE PADOUÉ
NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ
STATUES RELIGIEUSES EN T^r GENRE. CÉCHES POUR NOËL
Envoi de Photographies sur demande
BARBARIN, statuaire, 11, place Saint-Jean, 11, LYON

HOTEL DE ROME & DE BELLECOUR
4, rue du Peyrat, Lyon
Maison recommandée aux Familles

PAPIER SATIN POUR CIGARETTES
La Meilleur Papier de France
Cahier gommé très pratique pour faire d'avance ou au moment des Cigarettes qui ne se déroulent jamais

THIERY AINÉ ET SIGRAND
1 PLACE DES JACOBINS

La Maison **THIERY & SIGRAND**, qui compte 20 Succursales de premier ordre, vend sa fabrication au détail, mais au prix de gros, dans des conditions supérieures de goût, de bien fini et de bon marché.

Elle commence ses séries de Pantalons d'hiver à 3 fr., de Pardessus hommes à 15 fr., de Costumes vestons à 19 fr., de Complots redingote à 45 fr., de Costumes d'enfants à 4 fr. 50, de Capotes capuchon à 10 fr., de Pèlerines vosgiennes, longueur 60, à 3 fr. 50.

Ces articles sont soignés, solides, élégants, garantis de bon usage.

Il est remis, dès aujourd'hui, à tous les acheteurs, un superbe **Calendrier à Glace.**

Imprimerie Universelle

ADJOINTE A LA « FRANCE LIBRE »

LYON — 35, RUE DE CONDÉ, 35 bis — LYON

SPECIALITÉ
D'AFFICHES
de
TOUTES DIMENSIONS

Libre dans les vingt-quatre heures
Les Cartes de Visite, Cartes d'Adresse, Avis de Messe
LETTRES DE MARIAGE
Circulaires et Prospectus de tous genres

Tirages de Luxe
EN NOIR
ou
EN COULEURS

Elle livre les **LETTRES DE DÉCÈS** deux heures après la Commande

Installation spéciale pour Brochures, Livres, et, en général, tous les Travaux de longue haleine
impression, à de très bonnes conditions, de tous Organes périodiques ou quotidiens

CHROMOTYPOGRAPHIE - SIMILIGRAVURE - LITHOGRAPHIE - PHOTOGRAVURE

L'IMPRIMERIE UNIVERSELLE est la SEULE de Lyon qui, en cas d'urgence, LIVRE A TOUTE HEURE du Jour ou de la Nuit